



PLATEAUX NATIONAUX ¼ FINALES CFE N2 RUGBY

29 MARS 2018



Trophée Société Générale

Match éliminatoire (sec) :

- **En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire en match éliminatoire et en finale.** Le départage se fait selon les critères suivants :
 1. Le plus grand nombre d'essais marqués au cours de la rencontre
 2. Le plus grand nombre de tirs au but réussis : 5 tireurs ayant terminé la rencontre, sur la ligne des 22 m face aux poteaux. En cas d'égalité à l'issue des 5 premiers tirs au but, poursuite des tirs avec de nouveaux joueurs ayant terminé la rencontre et application de la règle de la mort subite.
- **Temps de jeu en phases nationales :** - Championnat de France « Ecoles N2 » : matchs en **2 X 35'** sans prolongation.

Catégorie & Règlement :

Prendre pour référence le **règlement FFR des - de 19, catégorie B**, à l'exception des points de règlements spécifiques FFSU suivants :

- **Nombre de joueurs par équipe feuille de match : 16 joueurs minimum, 22 joueurs maximum,** changements illimités (sauf si sortie sur blessure)
- **Mêlée ordonnée : mêlées simulées** dès le début de la rencontre, les équipes ne disputent pas la possession du ballon. L'équipe qui introduit doit le gagner. Aucune poussée n'est autorisée. Le N° 9 peut suivre la progression de la balle.
- **Aucune licence extérieure ou individuelle n'est autorisée sur ces 2 championnats « écoles » et « écoles N2 ».**
- **Il s'agit d'équipes d'A.S (Associations Sportives).** Chacune des équipes engagées peut intégrer au plus 3 joueurs sous licence extérieure ou individuelle de la même académie sur une feuille de match (sous réserve que leur AS d'origine n'a pas d'équipe engagée dans le même niveau). Cf. règle 4.3 « sports-collectifs ». Joueurs « brûlés » : **Les CRSU et conférences engageant des équipes en championnat Elite équipes de Régions, devront communiquer à la direction nationale au plus tard le 1er novembre une liste de 17 joueurs.** Ces joueurs ne pourront pas participer au championnat des Universités (CFU des A.S). A l'issue du plateau élite du 30/11, la liste sera réactualisée en coordination avec la direction nationale si nécessaire (les 17 joueurs brûlés devront figurer sur la feuille de match du plateau élite du 30/11). Par ailleurs, les responsables des A.S engagées en championnat des Universités devront communiquer à la direction nationale au plus tard le 1er novembre une liste de 17 joueurs FFR année « N-1 ». Ces joueurs ne peuvent pas participer au championnat « Ovale U ». Cette liste sera réactualisée avec la direction nationale et les CRSU à l'issue du 1er match.